

Bourses de l'Institut Thématique MultiOrganisme (ITMO) Neurosciences, Sciences Cognitives, Neurologie, Psychiatrie

Aide pour la participation de jeunes chercheurs francophones au 42^{ème} colloque annuel de la « Society for Neuroscience » à la Nouvelle Orléans du 13 au 17 octobre 2012.

L'ITMO Neurosciences propose un soutien financier, allant jusqu'à 1000€, aux jeunes chercheurs francophones qui exercent dans le domaine des Neurosciences. L'objectif de ces bourses est d'aider les doctorants et les post-doctorants à présenter leurs travaux à un niveau international dans des réunions internationales.

1/ Conditions de candidature

- Etre doctorant ou post-doctorant francophone. Par post-doctorant, nous entendons tout chercheur ou enseignant-chercheur ne disposant pas d'un poste permanent, et ayant soutenu sa thèse depuis moins de 5 ans au premier jour du congrès.
- Proposer une communication (poster ou orale) en tant que premier auteur au cours du 42^{ème} colloque annuel de la « Society for Neuroscience ».
- Ces bourses sont réservées à un scientifique rattaché à un laboratoire public de France.

Les candidats doivent répondre à l'ensemble des points listés ci-dessus pour être éligibles. Ils doivent en outre déposer leur dossier de candidature complet dans les temps impartis.

2/ Éléments du dossier de candidature

Présentation du candidat

Cette première partie du dossier de candidature est à rédiger en français ou en anglais. Les éléments à présenter sont les suivants : 1. un *curriculum vitae* détaillé du candidat en n'oubliant pas de préciser la position actuelle, l'année de début de thèse pour les doctorants, et l'année de soutenance de thèse pour les post-doctorants; 2. une liste des publications, rapports et communications du candidat; 3. une liste des colloques auxquels le candidat a effectivement assisté.

Motivation du candidat

Cette seconde partie est à rédiger en français ou en anglais.
Elle comprend :

1. une lettre d'une page présentant les motivations du candidat, l'importance de sa participation au colloque dans le cadre de son cursus et l'intérêt que l'ITMO Neurosciences a à soutenir cette candidature;
2. le résumé de la communication proposée en précisant son acceptation éventuelle et sa forme (communication orale ou poster) ;
3. un budget prévisionnel (précis et réaliste) comprenant les frais de déplacements et d'hébergement et les éventuelles sources de financement prévues. Tout dossier incomplet sera rejeté.

3/ Format du dossier de candidature

Seules les candidatures sous format électronique PDF seront acceptées.

4/ Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le **15 août 2012** à minuit à l'adresse email suivante : InstitutNNP@inserm.fr

La recevabilité des dossiers sera vérifiée à leur réception.

5/ Organisation de la sélection

Les critères de sélection porteront sur :

- la valeur ajoutée de la présentation pour le cursus du candidat (nombre de participations à des colloques en rapport avec son avancement de carrière) ;
- la capacité du candidat à présenter et défendre ses travaux dans un colloque international (qualité de l'expression et de la présentation des travaux) ;
- la capacité du candidat à valoriser son parcours (présentation du C.V. et lettre de motivation) ;
- la capacité du candidat à présenter et valoriser son dossier (pertinence des arguments donnés dans la lettre de motivation) ;

Chacun des dossiers est évalué par des membres de l'ITMO Neurosciences. Les dossiers incomplets ou ne répondant pas aux critères exposés ci-avant seront rejetés. Une préférence sera accordée aux candidats n'ayant eu aucune ou peu d'occasions de présenter leurs travaux au niveau international. L'ITMO Neurosciences se réserve le droit de ne sélectionner aucun candidat si elle estime que le niveau des candidatures n'est pas suffisant. L'ITMO Neurosciences fournira une réponse aux candidats pour le **31 août 2012**

6/ Obligations du candidat sélectionné

- Mentionner, sur le support de la communication, « Aviesan - ITMO Neurosciences, sciences cognitives, neurologie, psychiatrie» pour son aide financière.
- Faire parvenir

un compte-rendu personnalisé du colloque contenant une analyse critique de l'évènement et les points positifs que le candidat a retirés de sa participation. Ce compte-rendu doit parvenir à l'ITMO Neurosciences dans les 6 mois suivant sa participation au colloque, et sera mis en ligne sur le site WEB de l'ITMO Neurosciences (<https://itneuro.aviesan.fr>)

7/ Montant de la bourse

Le versement de la bourse sera effectué à la réception du justificatif d'inscription au colloque, mais sera soumis à la réception du justificatif de participation et du compte-rendu. Si le candidat ne peut pas participer au colloque ou s'il ne fait pas parvenir de compte-rendu dans un délai de 6 mois, il s'engage à rembourser l'intégralité des sommes versées par l'ITMO Neurosciences.

Contact : François Bourre (francois.bourre@umr5533.u-bordeaux2.fr) et Sarah Joachim (sarah.joachim@aviesan.fr)